



AEF Dépêche n°576619 - Paris, le 08/12/2017 10:30:00
- Enseignement scolaire -

Compte : reception temps réel - (51702) - 90.85.102.82 - www.aef.info
 Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

JM Blanquer : "La réforme territoriale a placé l'Éducation nationale au milieu du gué, le statu quo n'est plus possible"

Par Jean-Michel Catin , Anaïs Gérard , Cécile Olivier



Jean-Michel Blanquer

"Les académies doivent avoir plus de marges de manœuvre" afin d'avoir "une gestion des ressources humaines plus humaine", déclare à AEF Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale le 6 décembre 2017. Il se déplace ce vendredi à Rouen, académie pilotée par le recteur de Caen (lire sur AEF). Il annonce notamment le lancement d'une mission sur l'organisation territoriale qui "proposera des scénarios d'organisation adaptés à chacune des 13 régions", avec un "schéma cible" stabilisé "fin 2021 au plus tard". L'exemple normand, "pas forcément transposable aux autres régions", pourra "cristalliser toutes les bonnes volontés" autour "d'initiatives innovantes"

précise-t-il. Enfin, à propos d'une éventuelle fusion Igen-IGAENR, il estime que ce n'est pas "nécessairement la meilleure idée" mais qu'il y aura "des évolutions structurelles."

AEF : La région Normandie expérimente une organisation des académies avec un recteur qui administre deux rectorats (lire sur AEF). Allez-vous l'étendre à d'autres régions ?

Jean-Michel Blanquer : La réforme territoriale de 2015 a placé l'Éducation nationale au milieu du gué et le statu quo n'est plus possible. Nous avons lancé une mission (*cf. infra*) pour proposer différents scénarios possibles d'organisation territoriale du MEN et du MESRI. Cette mission de réflexion rendra ses conclusions au printemps 2018. Partant du bilan du fonctionnement des services publics éducatifs depuis la création des régions académiques, elle devra proposer des schémas d'organisation du système de la classe et de l'établissement jusqu'au ministère, en passant par l'échelon régional et départemental.

Il faut que l'Éducation nationale, pour être un véritable service public efficace, travaille plus en lien avec les collectivités (région, départements et communes) et noue des partenariats constructifs.

Le contexte actuel de la région Normandie est favorable à la mise en place d'une telle réflexion et d'une expérimentation. Elle rassemble deux académies, les enjeux de lutte contre les inégalités dans les zones rurales et périphériques ainsi que la revitalisation de certains territoires, sont importants. De plus le président de région a la volonté de donner un nouvel élan à l'éducation sur son territoire.

De manière générale, il faut que l'Éducation nationale, pour être un véritable service public efficace, travaille plus en lien avec les collectivités (région, départements et communes) et noue des partenariats constructifs. Cela permettra d'avoir à la fois une visée stratégique en matière d'éducation, ce que permet l'échelle régionale, et une visée pragmatique et humaine, offerte par les échelons départementaux et communaux.

AEF : Quel est l'objectif recherché avec de nouveaux schémas d'organisation territoriale ?

Jean-Michel Blanquer : Nous avons un double objectif ; assurer d'une part une bonne cohérence des acteurs qui contribuent aux politiques éducatives sur les territoires et d'autre part, être en mesure de garantir une meilleure animation de proximité pour les établissements scolaires. L'expérimentation en Normandie doit permettre de faire émerger des modèles innovants. C'est l'occasion pour toutes les équipes qui le veulent d'entrer dans cette démarche.

Il n'est pas question de prendre des décisions brusques mais d'avoir une approche par étapes, pragmatique et innovante.

Je souligne que cette expérimentation en Normandie est significative d'une stratégie et d'une méthode. D'une stratégie car il faut tenir compte de la réforme territoriale de 2015 et ancrer davantage notre collaboration avec les régions. D'une méthode, car il n'est pas question de prendre des décisions brusques mais d'avoir une approche par étapes, pragmatique et innovante.

AEF : Comment va s'opérer le pilotage de ces deux académies dans le cas normand ? Quel sera le rôle donné aux SG et aux Dasen par exemple ?

Jean-Michel Blanquer : C'est le rôle de la mission d'étudier cette question du pilotage de façon précise. Elle proposera des scénarios d'organisation adaptés à chacune des 13 régions. Ce qui va se mettre en place en Normandie ne sera pas forcément transposable aux autres régions ! Un schéma cible de l'organisation des services publics nationaux devra être stabilisé fin 2021 au plus tard.

La mission analysera la gouvernance selon les modèles d'organisation envisagée, en particulier les évolutions des fonctions et métiers du haut encadrement et les reconfigurations fonctionnelles (conseillers techniques, missions et délégations, etc.). Le rôle des différents échelons – régional, départemental ou infra – sera également examiné.

AEF : Pour mettre en œuvre un pilotage plus fin des académies, souhaitez-vous accorder plus d'autonomie aux recteurs ?

Jean-Michel Blanquer : Nous sommes dans un mouvement de déconcentration qui doit

permettre aux recteurs, aux DASEN et aux corps d'encadrement d'agir au plus près des réalités du terrain. Il ne s'agit pas d'autonomie comme on l'entend pour les universités car la situation n'est pas comparable. Mais les académies doivent avoir plus de marges de manœuvre, notamment en matière de gestion des ressources humaines. Je souhaite une gestion des ressources humaines plus humaine, permettant de conseiller et de suivre les personnels par une approche de proximité.

Sur ce sujet, il doit y avoir d'une part, des principes nationaux en matière de recrutement et de mutation, et d'autre part, des politiques portées à un niveau plus local, situé entre le département et l'établissement, et qui correspondent aux besoins du terrain. L'expérimentation normande va nous permettre d'envisager différentes possibilités.

AEF : Quels sont les autres leviers sur lesquels vous allez vous appuyer pour améliorer le pilotage ? Vous avez notamment dit que vous souhaitiez une évaluation des établissements (lire sur AEF) ?

Jean-Michel Blanquer : L'évaluation est en effet un élément clé et un levier important. J'attends beaucoup du rapport sur l'évolution des inspections générales (lire sur AEF), qui donnera une nouvelle vision de la mission même d'inspection, notamment sous l'angle territorial. L'évaluation des établissements doit notamment être conçue comme un élément de soutien et d'aide à l'élaboration du projet de l'établissement.

Cette expérimentation normande peut cristalliser toutes les bonnes volontés pour faire évoluer nos modes de pilotage et de gestion, que ce soit en matière de ressources humaines, d'orientation, de fonctionnement des lycées, etc.

Cette évaluation peut coïncider avec la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale. Autrement dit, cette expérimentation normande peut cristalliser toutes les bonnes volontés pour faire évoluer nos modes de pilotage et de gestion, que ce soit en matière de ressources humaines, d'orientation, de fonctionnement des lycées, etc.. C'est un cadre dans lequel des initiatives innovantes pourront être prises.

AEF : Êtes-vous favorable à la fusion des deux inspections générales ?

Jean-Michel Blanquer : Il y a des vertus à l'existence de deux inspections et des vertus à en avoir une seule. La fusion n'est pas nécessairement la meilleure idée. Attendons les conclusions de la mission mais il y aura quoi qu'il en soit des évolutions structurelles.

Tout cela doit être au service d'une gestion des ressources humaines plus humaine pour les professeurs et les personnels. Il faut permettre aux personnels enseignants et non enseignants d'être heureux dans leur métier, d'avoir un déroulé de carrière dynamique et positif. C'est important car c'est un des facteurs essentiels pour assurer à terme une meilleure réussite des élèves, ce qui est notre objectif.

AEF : En dehors de cette expérimentation normande, comment améliorer le fonctionnement actuel des régions académiques sur l'ensemble du territoire ?

Jean-Michel Blanquer : Nous devons mettre en place une plus grande concertation académique sur certains sujets et donner davantage de cohérence dans la relation avec la région et avec les autres services de l'État, par exemple, un seul interlocuteur pour l'Éducation nationale. Les régions académiques doivent devenir des réalités !

Une mission sur l'organisation territoriale

Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal ont confié en novembre 2017 cette mission à François Weil (conseiller d'État et ancien recteur de Paris) et Olivier Dugrip (recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine et recteur de Bordeaux), avec les IGAENR Marie-Pierre Luigi et Alain Perritaz.

Ils devront proposer des "schémas d'organisation" adaptés à chacune des 13 régions pour :

- assurer une meilleure cohérence avec l'ensemble des acteurs
- garantir une animation de proximité des établissements scolaires et des écoles, du point de vue des enjeux éducatifs ainsi qu'une action de qualité au plus près des besoins des usagers et des personnels,
- garantir la cohérence des actions conduites à l'articulation entre enseignement secondaire et enseignement supérieur
- s'inscrire dans une démarche de simplification et de meilleure efficacité des organisations fonctionnelles et administratives

La mission devra aborder 3 principales problématiques :

- quel rôle des différents échelons entre pilotage et gestion de proximité, quel renforcement de la place des EPLE et quelles modalités d'interaction avec les universités ?
- quelle gouvernance selon les modèles d'organisation, en particulier en cas de fusion : évolution des fonctions et métiers du haut encadrement ?
- quelles reconfigurations fonctionnelles dans le nouveau schéma ?

La mission devra s'appuyer sur les observations de l'expérimentation menée en Normandie et prendre en compte la réforme du premier cycle universitaire. Le rapport en attendu pour fin mars 2018 et devra proposer un calendrier de mise en œuvre pour les différentes régions, le schéma cible de l'organisation des services publics nationaux devant être stabilisé fin 2021.